



Fédération
des acteurs de
la solidarité
Océan Indien

ACCÈS AUX SOINS

Comment éviter le non-recours aux
droits ?
Quelles aides pour les plus fragiles ?



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

ÎLE DE LA RÉUNION

06/10/2021

Plénière du 6 octobre 2021

Format Hybride : Présentiel et Distanciel

52 participants

50 en présentiel (28 personnes accompagnées/accueillies dont 4 délégués CRPA, 15 professionnels et 9 intervenants de 5 structures

2 en distanciel (délégués CNPA)

The poster features a yellow background with a red ECG line running vertically. At the top left is a red ECG line. Logos for 'Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées ÎLE DE LA RÉUNION' and 'Fédération des acteurs de la solidarité Océan Indien' are at the top right. Below them is the text: 'Le CRPA Réunion vous invite à sa prochaine rencontre:'. The main title 'L'ACCÈS AUX SOINS' is in large red letters. Below it, in smaller text, are the questions: 'comment éviter le non-recours aux droits? quelles aides pour les plus fragiles?'. The date '6 octobre 2021 de 8h30 à 16h00' is prominently displayed in large black letters. Below the date, the location is given as 'Salle de réception l'Etoile de l'EST à Sainte-Rose (ravine glissante face à la balance)'. It also mentions 'inscription gratuite mais obligatoire avant le 30.09.2021' and 'Contact: Emilie Sergent, 0692 33 24 19, emilie.sergent@federationsolidarite.org'. At the bottom, there are logos for 'nos partenaires:' (EPSM, C.G.S.S. Réunion, PASS, Océan Indien) and 'avec le soutien de:' (Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, Fédération des acteurs de la solidarité, Fondation Abbé Pierre).



Table des matières

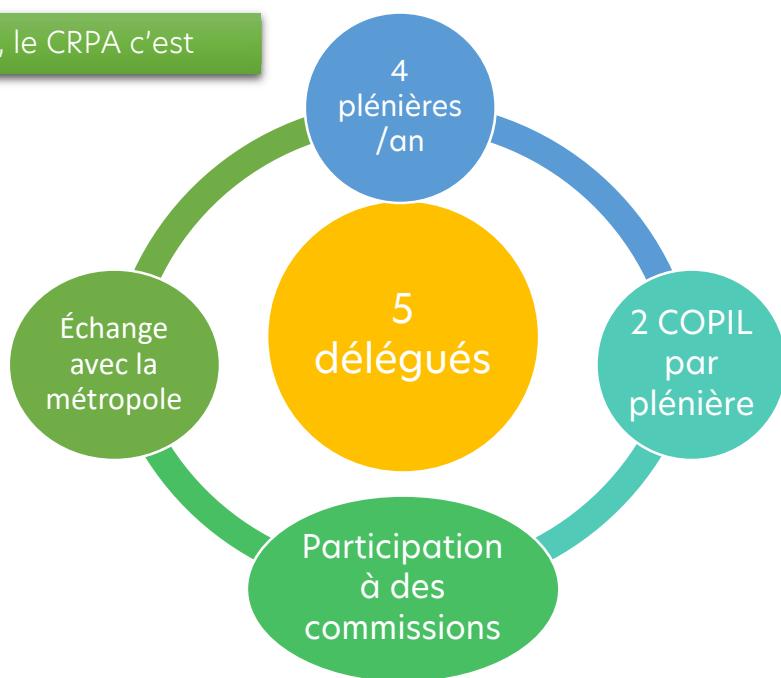
Qu'est-ce que le CRPA ?	3
Choix de la thématique ?	3
Déroulement de la journée :	4
Équipe organisatrice :	4
○ Délégués CRPA :	4
○ La FAS-OI :	5
○ Les intervenants extérieurs :	5
Présentation et échange avec les intervenants :	5
Les groupes de réflexions :	5
○ Groupes de réflexion ? Quesaco ?	5
○ Synthèse des 4 groupes de réflexion.....	8
Et après ?	10
○ Proposition de thèmes pour prochain CRPA	10
○ Remarques générales.....	10
○ S'investir davantage dans le CRPA ? Si oui, Comment ?	11
Les contacts et informations complémentaires :	11
○ Les Intervenants du jour	11
La Maison Départementale de Ste-Rose.....	11
Équipe Mobile Spécialisée en Psychiatrie de l' EPSM	11
○ La FAS-OI	11

Qu'est-ce que le CRPA ?

Le CRPA, né en 2010 et est actif à La Réunion depuis 2014, pour favoriser la participation des personnes précaires dans l'élaboration des politiques publiques.

Les CRPA sont reconnus officiellement par l'Etat par le décret n°2016-1440 du 26 octobre 2016.

A La RÉUNION, le CRPA c'est



Choix de la thématique ?

Cette thématique de l'accès aux soins est revenue régulièrement comme proposition dans les précédentes plénières et au fil des rencontres (comme durant les ateliers de la participation).

Ce thème est particulièrement prégnant et en lien avec l'actualité et la pandémie qui continue de sévir.

Certains délégués, ayant été parfois eux même été en non-recours aux droits face aux soins ou ayant connus de fortes difficultés à accéder aux soins par méconnaissance, ont porter haut et fort cette thématique.

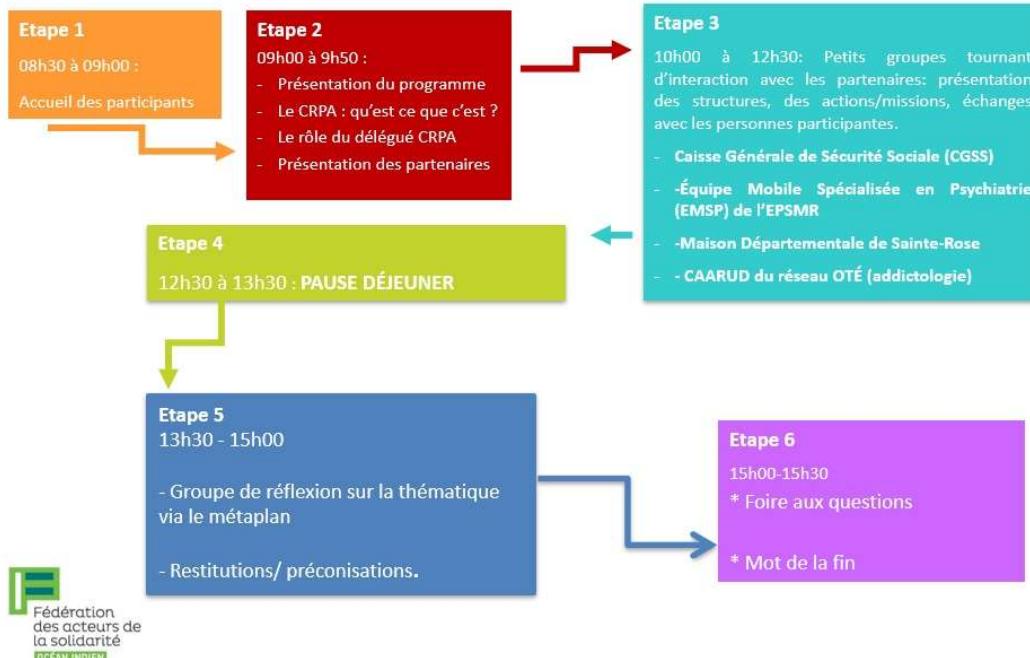


Déroulement de la journée :



«ACCÈS AUX SOINS
Comment éviter le non recours aux droits?
Quelles aides pour les plus fragiles?»

Le mercredi
6 octobre 2021



Équipe organisatrice :

○ Délégués CRPA :



Daisy FONTAINE
Déléguée CRPA
(Active depuis 2016)



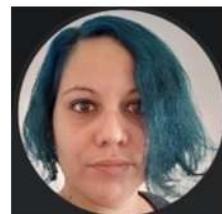
Aline SAVIGNY
Déléguée CRPA
(Active depuis 2016)



Alain ÉLIZÉON
Délégué CRPA
(Actif depuis 2019)



Marina PARENT
Déléguée CRPA
(Active depuis 2019)



Anne-Sophie
ROCHEGUNE
Déléguée CRPA
(Active depuis 2019)

Lors des COPIL, nous nous sommes organisés afin que chaque délégué ait la charge d'une partie du déroulé de cette journée : accueil, respect des normes sanitaires, petit-



déjeuner et repas, gestion de la partie visio (invitation, émargement, réglages techniques...),
prise de parole, animation des groupes de réflexion et bien sûr le relationnel.

- La FAS-OI :

Emilie SERGENT, Chargée de Mission participation

Karine AYAGAPIN, assistante de direction

- Les intervenants extérieurs :

Claudine BERNADAC, Service Social, CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale) ;

Aurélie VÉLIO-EUPHRASIE, EMSP (Équipe Mobile Spécialisée en Psychiatrie) de l'EPSMR ;

Anaïs BAHIER (travailleuse sociale) et Bruno (infirmier) CAARUD du Réseau OTÉ !

RAMASSAMY Nicole, Assistante de Service Sociale et sa stagiaire de la Maison
Départementale de Ste Rose.



Présentation et échange avec les intervenants :

Par Petit groupe, les participants ont pu durant 20 minutes échanger avec nos intervenants qui ont présenté leurs missions et leurs actions sur le territoire.

Les groupes de réflexions :

- Groupes de réflexion ? Quesaco ?

L'après-midi est consacrée à la réflexion en groupe autour de la thématique.



Si le matin chaque structure était souvent regroupée, il s'agit ici d'échanger le plus possible. Ainsi, dans chaque troupe se trouve un délégué CRPA, un ou plusieurs professionnels, des citoyens, des intervenants et bien sûr des personnes accompagnées de différentes structures.

Le fil conducteur de cette réflexion est un métaplan établi en amont avec les délégués CRPA. 4 questions sont posées. Elles permettent de faire l'inventaire des dispositifs, aides, dispositions, structures... déjà existant, puis de se demander comment sont y intégrés les personnes accompagnées (consultation ? participation ?), d'énumérer quels sont les freins en lien avec la thématique, et enfin, d'élaborer des préconisations et des pistes d'amélioration.

Ces métaplans serviront ensuite à mener des actions à courts, moyens et/ou long termes sur la thématique.

Que peut-on changer tout de suite ? Et sur le long terme ? et Comment ?

Comment faire en sorte que les personnes accueillies et accompagnées puissent davantage



ACCÈS AUX SOINS

Comment éviter le non-recours aux droits ?
Quelles aides pour les plus fragiles ?



06/10/2021



Nom/Prénom : _____
Secrétaire : _____
Animateur : _____
Porte-parole : _____

N° de groupe : _____

Document à RENDRE SVP

ACCÈS AUX SOINS

Comment éviter le non recours aux droits ? Quelles aides pour les plus fragiles ? – 06/10/2021

1. Pour accéder aux soins : QUELLES SONT LES ACTIONS PROPOSEES sur le territoire de La Réunion ? ET COMMENT SONT-ELLES MISES EN PLACE ?

2. COMMENT SONT ASSOCIEES LES PERSONNES ACCUEILLIES / ACCOMPAGNEES à la connaissance d'accès ou à l'amélioration de l'accès aux soins ?

3. QUELS SONT LES FREINS à l'accès aux soins ?

4. QUELLES SONT LES PISTES D'AMELIORATION pour éviter le non recours aux droits et faire connaître les aides et/ou l'accès aux soins ?

Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées île de La Réunion - « Accès aux soins » - ATELIERS de 06.10.2021

participer à l'élaboration de l'évolution des pratiques, des dispositifs, des politiques publiques sur la thématique

ACCÈS AUX SOINS

Comment éviter le non-recours aux droits ?
Quelles aides pour les plus fragiles ?

06/10/2021

Groupes de réflexions composés de délégués CRPA (et CNPA) de professionnels, de citoyens et de Personnes accueillies et/ ou accompagnées.

- Synthèse des 4 groupes de réflexion

<p><u>Quelles sont les actions proposées et comment sont-elles mises en place ?</u></p>	<p>Accompagnement par</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) dans les hôpitaux, • La PASS mobile sous forme de permanence auprès de Boutique solidarité (St Denis) et accueils de jour (MFIS). • La PMI (Protection Maternelle et Infantile) • Médecins du Monde • Équipe mobiles (addicto, santé mentale) • Structures de soins et d'accès aux droits : <ul style="list-style-type: none"> - Médecins généralistes - Hôpitaux - CMP / CMPEA - Associations de prévention ... - CCAS - Maisons Départementales 	<p>Accompagnement pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, ouverture de droits, soin et prescription sans droits ouverts • Facilité l'accès aux soins sans conditions de ressources ou de droits • Une inconditionnalité de prise en soin 	<p>Accompagnement comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'expression et la relation de confiance : groupe de parole, dynamique sociale (sortie pédagogique, animation...), communication (télé, presse), sensibilisation et prévention de manière collectif et/ individuelle, ' « Aller-vers » (Equipes mobiles, maraudes) • Accompagnement global : administratif, insertion professionnelle, accès au logement, accès au soin, droit d'asile, aide au dépôt de plainte et conseils juridiques.) • Campagne de dépistage, de vaccinations, d'accès à du matériel (préservatifs, pilules, kit de soins, ..) sans conditions de ressources ou de droits • Numéros d'urgences gratuit
<p><u>Comment sont associées les personnes concernées ?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de Vie Social (CVS) • Groupe de parole • Association de représentant des « usagers » des services de soins • Pairs aidant / Bouche à oreille 		
<p><u>Quels sont les freins à l'accès aux soins ?</u></p>	<p>Selon les accueillis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissances des droits et des services • Peurs / honte • Manque de confiance en soi • Manque d'argent • Réticences • Déni • Précarité (vie à la rue, manques de repères,...) • Droits non ouverts • Isolement, distance géographique • Désinformations ou manques d'informations • Complexité des dossiers / démarches 	<p>Selon les institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de place • Rigidité du cadre • Absence de connaissances • Non respect de la loi 2002-2 • Jugement • Manque de formation / d'informations • Complexité des dossiers • Absence de dossier de santé à jour • Absence des documents nécessaires / Droits non ouverts • Complexités liées aux services intermédiaires (tutelles ; curatelles) • Lenteurs administratives 	<p>Contexte global</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concentration de l'offre dans les grandes villes - Déserts médicaux (écart, hauts de l'île) • Complexités liées aux services intermédiaires (tutelles ; curatelles) • Manque de transversalité • Manque de traducteurs



ACCÈS AUX SOINS

Comment éviter le non-recours aux droits ?
Quelles aides pour les plus fragiles ?

06/10/2021

	<ul style="list-style-type: none"> • Illétrisme et illectronisme • Complexités liées aux services intermédiaires (tutelles ; curatelles) • Lenteurs administratives 		
<u>Quelles sont les pistes d'amélioration ?</u>	<ul style="list-style-type: none"> * Inclure plus et mieux les personnes concernées dans leur parcours de soins mais aussi dans l'amélioration de l'accès aux soins * Formation professionnelle continue mais aussi dans les formations initiales à la spécificité de la relation entre précarité et soin (des travailleurs sociaux ET des professionnels de santé) ET Sensibilisation des professionnels de santé. (Ex : Multiplier les ressources humaines, proposer des cours spécifiques aux étudiants, développer les terrains de stage dans l'accompagnement du public spécifique) * Groupes de parole, notamment pour faire remonter les dysfonctionnements et élaborer des pistes d'amélioration * Développement des travailleurs pairs et pairs aidants * Développer les équipes d'aller-vers, de permanences, de services de proximité * Développer les dispositifs d'aides et d'accompagnement à l'accès aux soins avec + de places dans les structures : déploiement de « maison sociale », temps d'ouverture des PASS plus étendu. * Renforcer l'information auprès des publics : spot télé et radio, flyers, affiches, signalétiques dans des lieux stratégiques (buvettes, points de jeux, stations-services, commerces,) ainsi que dans les écoles. 		



Et après ?

- [Proposition de thèmes pour prochain CRPA](#)

- L'insertion professionnelle

- [Remarques générales](#)

Remarques :

- La présence des personnes accompagnées est le point fort de cette réunion
- Bonne qualité des échanges avec les intervenants professionnels
- Journée intéressante, enrichissante, instructive, beaucoup de choses nouvelles apprises, riche en information (5)
- Ambiance conviviale, groupe agréable.
- La participation des publics est un concept fondamental pour la démocratie au cœur de nos sociétés
- Un plaisir de pouvoir rencontrer les divers partenaires/ professionnels (2)
- Collègues disponibles
- Bonne organisation (2)
- Félicitation au CRPA pour cette plénière. Continuez ainsi !
- Beaucoup de partage et d'échanges d'informations.
- Ateliers dynamiques
- Agréable journée
- Prise de connaissance des dispositifs existants et nouveaux (3)
- Bonne ambiance générale
- Interventions intéressantes
- Intervenants bien choisis.
- Animateurs/ Animatrices du CRPA au top.

Propositions :

- Peut-être plus d'intervenants
- Avoir une présentation générale de toutes les structures présentes afin de favoriser le partenariat
- Matin : apports théoriques - après-midi : débats
- Connaître l'aboutissement de ces temps de travail : remis à qui ? Suivi ? Réalisation ? Réactions des institutions ?



- S'investir davantage dans le CRPA ? Si oui, Comment ?

CRPA : 3 personnes accueillies/ accompagnées => 2 personnes souhaitent rejoindre le groupe CRPA

Stratégie de prévention et de Lutte contre la pauvreté : 8 personnes (4 personnes accueillies/ accompagnées, 4 professionnels)

Cas concrets lors d'atelier : 1 professionnel

La PROCHAINE PLÉNIERE SE DEROULERA LE 15 DÉCEMBRE 2021

A Saint-Denis sur la thématique de la **MOBILITÉ** pour TOUS.

Les contacts et informations complémentaires :

- La FAS-OI

Emilie Sergent, chargée de mission - Participation,
emilie.sergent@federationsolidarite.org 06 92 33 24 19

Karine Ayagapin, Agent Administratif et Social
karine.ayagapin@federationsolidarite.org 06 92 40 44 98

FAS_OI@federationsolidarite-oi.org

- Les Intervenants du jour

La Maison Départementale de Ste-Rose

Représentée par Mme Nicole RAMASSAMY, Assistance sociale de secteur
[1rue Nelson Mandela, 97439 Ste-Rose](http://1rueNelsonMandela97439SteRose)
0262 47 27 72

Équipe Mobile Spécialisée en Psychiatrie de l' EPSM

Représentée par Mme VÉLIO-EUPHRASIE Aurélie
[3 bis route des 1^{er} français, 97460 SAINT-PAUL](http://3bisroute1erfrancais97460SAINTPAUL)



Fédération
des acteurs de
la solidarité
OCÉAN INDIEN

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT EN STRUCTURES DES PERSONNES TRANSIDENTITAIRES

30/06/2021



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
ÎLE DE LA RÉUNION